

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 32

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Subventions aux associations à caractère économique - Exercice 2016

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Entreprises et Animation Economique
12328**

EXPOSE DES MOTIFS

Jusqu'en 2015, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône menait des interventions en faveur du développement économique, axées en grande partie sur le soutien au tissu local, notamment les associations intervenant en la matière. Plusieurs secteurs étaient concernés, dont l'aide à la création et au développement d'entreprises.

La Loi NOTRE, promulguée le 07 août 2015, a supprimé la clause de compétence générale et interdit désormais aux départements d'intervenir en matière d'économie.

Toutefois, ladite Loi a prévu une période transitoire, jusqu'au 31 décembre 2016, lors de laquelle les conseils départementaux peuvent maintenir les financements accordés aux organismes qu'ils ont créés antérieurement ou auxquels ils participent pour concourir au développement économique de leur territoire.

Neuf associations présentées dans ce rapport relèvent de cette disposition transitoire pour 2016. A compter du 1^{er} janvier 2017, ces actions économiques ne pourront plus être financées par le Conseil Départemental. Par ailleurs, une association est présentée au titre de l'animation touristique.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Dix associations ont déposé des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental.

Six d'entre elles ont pour but de soutenir la création d'entreprises nouvelles, d'assister les entreprises déjà créées au maintien de leur activité et d'appuyer les initiatives créatrices d'emplois. Incontournables dans l'économie des Bouches-du-Rhône, elles ont su démontrer durant ces dernières années leur efficacité et contribuent ainsi au dynamisme économique du territoire. Le créateur peut trouver auprès de ces structures un soutien dans toutes ses démarches administratives mais également une étude approfondie sur l'activité qu'il souhaite créer.

Le tableau suivant présente la liste des associations retenues ainsi que les montants proposés correspondants :

ASSOCIATION	VILLE	PROPOSITION
CFG SCOP	Marseille	36 000 €
Histoire d'Entreprises	Vitrolles	26 000 €
Entrepreneuriales	Marseille	5 000 €
Incubateur au Féminin	Marseille	5 000 €
Réseau Entreprendre Provence	Marseille	10 000 €
CDE SAP	Marseille	10 000 €
TOTAL		92 000 €

Histoire d'entreprises : cette association a été créée en 2011 pour prendre la suite d'Emergence Amicopter qui gérait la pépinière généraliste de Vitrolles. Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône est partenaire de cette structure depuis 2003.

Il s'agit d'une pépinière de taille modeste (8 entreprises hébergées, représentant une vingtaine d'emplois). Son taux de remplissage oscille entre 60 et 70 % et l'accompagnement proposé est correct.

Par la suite, Histoire d'Entreprises a été désignée comme gestionnaire d'une nouvelle pépinière sur le Parc des Florides à Marignane, qui constituait la première action de préfiguration à la création d'un Technocentre rattaché au projet Henri Fabre. Celle-ci a ouvert ses portes en 2013 dans un immeuble neuf et devait permettre de mettre à la disposition des entreprises, outre des services tels que la fibre haut débit, la visioconférence, ou des salles de réunion modulables, un programme d'accompagnement complet.

A l'issue de 3 années de fonctionnement, et malgré un démarrage encourageant, la pépinière n'a pas réussi à trouver son modèle économique, du fait notamment des reports d'implantation de sociétés nationales et d'une restructuration du groupe Airbus Helicopters.

Par conséquent, le site a fermé en mars 2016 et il ne reste plus aujourd'hui actif que celui de Vitrolles. La subvention du Département est donc ramenée à 26 000 € (71 000 € en 2014 et 45 000 € en 2015), à parité avec celle de la Région. Il s'agit de la dernière année de financement (Loi NOTRe).

Trois autres associations interviennent dans l'animation de filières. Elles ont pour objet de regrouper des entreprises afin de permettre leur valorisation à travers des événements et de la communication. Elles représentent également les intérêts des professionnels de ces filières auprès des collectivités locales et différentes institutions. Ce regroupement d'entreprises facilite les rencontres et les échanges afin de favoriser les projets collaboratifs et de possibles partenariats.

Le tableau suivant présente la liste des associations retenues ainsi que les montants proposés correspondants :

ASSOCIATION	FILIERE	VILLE	PROPOSITION
EA Eco-Entreprises	Environnement	Aix-en-Provence	17 000 €
Institut Méditerranéen des Transports Maritimes	Maritime	Marseille	3 000 €
Cluster Logistique	Logistique	Toulon	8 000 €
TOTAL			28 000 €

Enfin, une association propose des animations commerciales et touristiques sur la commune d'Aubagne et notamment, l'évènement Provincialia dont l'objet est de promouvoir l'art de vivre en Provence.

ASSOCIATION	VILLE	PROPOSITION
CAP Aubagne	Aubagne	4 000 €

INCIDENCE BUDGETAIRE

Cette dépense de **124 000 €**, correspondant au montant des subventions de fonctionnement, sera financée sur les crédits de paiement du dispositif de subventions aux associations, dont les imputations budgétaires sont 65-91-6574 et 65-93-6574.

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Montant
10214	1012706	Création 2016	65-91-6574	92 000 €
10044	1012786	Développement d'entreprises 2016	65-93-6574	32 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué au Développement Economique et Emploi, et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous propose de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

NOM	ADRESSE	OBJET	SUBVENTION	LOI NOTRE	OBJET DE LA SUBVENTION
Délégation Régionale Création Formation Gestion des Scop de PACA (CFG SCOP) Pdt : Alain MAISSA BA : 000330	8, rue des Fabres 13 001 Marseille	Défendre les intérêts matériels et moraux des SCOP et des SCIC. Diffuser les idées et les principes de la coopération de production, favoriser la création de nouvelles coopératives, fournir tous les services pour améliorer leur fonctionnement.	36 000 €	Le partenariat avec ces associations sera éventuellement reconduit après 2016, sur la base de nouvelles actions dans le domaine de l'emploi et des bénéficiaires du RSA, en collaboration avec la direction de l'insertion. Dans ce cadre, le montant de l'aide et ses modalités seront redéfinis.	Fonctionnement Général
Entrepreneuriales en Paca (ALEP) Pdt : Laurent VERVLOET BA : 000375	11, avenue Frédéric Mistral 13008 Marseille	Permet à des étudiants d'expérimenter, dans le cadre d'une « formation action » basée sur l'apprentissage, la démarche de création d'entreprise.	5 000 €		Fonctionnement Général
Incubateur au Féminin Marseille Provence Pionnières Pdte : France SELVIDES BA : 000382	3, chemin du Pin 13090 Aix-en-Provence	Accompagnement des créatrices (experts, communications concours, visibilité...) et sensibilisation des équipes aux problématiques spécifiques de l'entrepreneuriat féminin.	5 000 €		Fonctionnement Général
Réseau Entreprendre Provence Pdt : Christian MALATERRE BA : 000378	16, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	Prêts aux entreprises et tutorat d'entreprises.	10 000 €		Fonctionnement Général
CDE SAP Gérant : Laurent BONNET	7, rue Gaston de Flotte Actipole 12 13012 Marseille	SCOP pour le développement de l'emploi dans les services à la personne qui permet aux porteurs de projet de tester en grandeur nature leur modèle économique	10 000 €		Fonctionnement Général
Histoire d'Entreprises Pdt : Xavier KOWALSKI BA : 000323	100, Bd de l'Europe BP 2082 13846 Vitrolles 9	Mettre à disposition des locaux, des bureaux équipés, des ateliers adaptés aux besoins des nouvelles entreprises. Accompagnement des entreprises hébergées.	26 000 €		Fonctionnement Général
EA Eco-Entreprises Pdt : Laurent GALDEMAS BA : 000374	Europôle de l'Arbois BP 20065 13545 Aix-en-Provence Cedex 4	Protection de l'environnement, de défense et de créations d'emplois et d'avancées technologiques et scientifiques.	17 000 €		Dernière année

Institut Méditerranéen des Transports Maritimes (IMTM) Pdt : Christian SCAPEL BA : 000352	CMCI 2, rue Henri Barbusse 13001 Marseille	Information, formation, dialogue et réflexion dans le domaine du transport maritime et fluvial et activités internationales qui s'y approchent.	3 000 €		Fonctionnement Général
Cluster Paca Logistique Pdt : Marc REVERCHON BA : 000346	2, rue Henri Barbusse Immeuble CMCI 13001 Marseille	Favoriser le développement des relations entre les entreprises et leurs associations professionnelles, les collectivités territoriales, les centres de recherche et d'appui technique et tout autre organisme.	8 000 €		Fonctionnement Général
Le Commerce Aubagnais de Proximité (Le CAP) Pdt : Rémy BRESSET BA : 000380	Chez Gypsophile 2, cours Barthélémy 13400 Aubagne	Animations commerciales et touristiques dont l'opération Provençalia qui se déroule le 15 octobre 2016.	4 000 €		Manifestation